



CONCERTATION CHRETIENNE  
POUR L'AFRIQUE CENTRALE  
— GREAT LAKES ADVOCACY NETWORK —

*DOCUMENTS  
SUR LA REGION  
DES GRANDS LACS*

**JUILLET 2003/ N° 137**

*La liste ci-dessous présente en quelques lignes les principaux documents envoyés à CCAC/GLAN au cours du mois écoulé. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de CCAC/GLAN. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Sauf mention contraire, tous les documents sont disponibles par courrier électronique (service réservé aux abonnés). Pour les copies sur papier : tarif = EUR 0,1 la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.xxx). Toute demande de document est majorée de EUR 2,5 de frais administratifs.*

*Prix: Abonnement (12 listings): particuliers EUR 50 ou USD 50; organisations EUR 150 ou USD 150. Le listing: particuliers EUR 5, organisations EUR 15. Paiement: par virement au Compte 000-1697383-77 ou par mandat postal international (mention: DOCS + nom. Facture sur demande)*

**GRANDS LACS**

**Paroles d'Afrique centrale: Briser les silences**

**F. 5407**

Institut Panos Paris/COTA

Paris 01/03/2003

165 p.

Le livre est composé de vingt articles écrits par des journalistes et des représentants de la société civile pour illustrer le combat en faveur de la liberté d'expression dans huit pays africains dont le Burundi, le Rwanda et la RDC. Son objectif est de briser le silence sur l'Afrique centrale qui peine à se faire entendre dans les médias internationaux. Ces articles sont à la fois le témoignage des défis quotidiens que doivent relever les journalistes de l'Afrique centrale mais également un hommage à tous ceux qui résistent à diverses pressions pour défendre l'existence des médias pluralistes. (A commander à : [info@cota.be](mailto:info@cota.be) ou [mediaresistance@cota.be](mailto:mediaresistance@cota.be))

**Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X**  
**CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles**  
**Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42**  
**E-mail: [ccac@ccac-network.org](mailto:ccac@ccac-network.org)**

Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

**Le financement du développement. Le rôle de l'Union européenne dans l'aide au développement et l'augmentation de l'APD** F. 5409

NIELSON Poul Commission européenne Bruxelles 4 p.  
(Commissaire) 01/07/2003

En mars 2002 s'est tenue au Mexique une Conférence internationale sur le financement du développement dont l'objectif était «la mobilisation des ressources financières nécessaires», pour «réduire de moitié d'ici à 2015 la pauvreté dans le monde». L'Union européenne (UE) a fourni en 2001 plus de 50 % de l'ensemble de l'Aide publique au développement (APD) dans le monde. La Finlande, la Belgique, l'Irlande et la France se sont engagées à consacrer au moins 0,7 % de leur PNB au cours des prochaines années. Pour que cet engagement financier puisse permettre la réduction de la pauvreté et le développement durable, une attention particulière doit être portée aux «principes de cohérence, de coordination et de complémentarité qui régissent les politiques des États membres afin d'améliorer l'efficacité et la visibilité de l'aide allouée par l'UE».

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Guerre et Paix**

**Résolution 1493 du 28 juillet 2003**

Nations Unies

New York  
28/07/2003

F. 5427  
6 p.

Dans cette résolution, le Conseil de Sécurité, agissant en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies, décide de proroger le mandat de la MONUC jusqu'au 30 juillet 2004 et autorise l'augmentation de ses effectifs jusqu'à 10.800 hommes. Il exige aussi que toutes les parties donnent libre accès aux observateurs militaires de la MONUC et impose un embargo de 12 mois, renouvelables, sur tous les transferts d'armements vers des groupes et milices actifs dans le Kivu et en Ituri.

**République démocratique du Congo: Ituri: "couvert de sang". Violence ciblée sur certaines ethnies dans Nord-Est de la RDC** F. 5405

Human Rights Watch

New York  
15/07/2003

74 p.

L'Ituri est maintenant «le champ de bataille d'une guerre entre les gouvernements de l'Ouganda, du Rwanda et de la RDC qui ont fourni un soutien politique et militaire aux groupes armés locaux malgré de nombreuses preuves de violations très répandues du droit humanitaire international». Ce qui n'était au départ qu'une «dispute locale entre Hema et Lendu» a été exacerbé par les acteurs ougandais et «aggravée par la guerre internationale qui déchire la RDC». Les responsables internationaux et le Conseil de Sécurité se contentent de dénoncer les crimes commis dans cette région depuis 1999 qui ont déjà fait plus de 55.000 morts et plus de 500.000 exilés parmi les civils. Tous les groupes rebelles nationaux (MLC, RCD-Goma et RCD-ML) et les gouvernements qui les soutiennent (Ouganda et Rwanda) sont «couverts de sang» et doivent répondre de ces crimes. (Version anglaise disponible)

**Ituri: la violence au-delà du clivage ethnique**

F. 5408

MUSOKO Honoré Justice-Plus

Bunia 01/07/2003 9 p.

En juin 1999 à Djugu, «pour avoir perdu le droit de jouissance sur les terres qu'ils occupaient durant des longues années au profit de certains éleveurs Hema, les cultivateurs Lendu concernés ont pris la résolution de recourir à la violence pour faire entendre leur raison». La solidarité entre éleveurs amena les Hema à se constituer en bloc pour contrer la violence qui menaçait leurs biens. Les cultivateurs à leur tour décidèrent de s'unir afin de faire face au bloc ainsi constitué. Le conflit prit un caractère communautaire. Au début de l'année 2000, chaque groupe avait déjà constitué une milice d'autodéfense. L'intervention du RCD-ML puis de l'Ouganda et du Rwanda par milices interposées compliqua encore la situation. Actuellement, «les faits démontrent que le mobile des affrontements enregistrés n'est pas toujours dicté par la haine ethnique, mais aussi par d'autres considérations comme le positionnement politique, la recherche du gain matériel, la lutte pour le leadership local, national ou sous-régional».

**Drame humanitaire et sécuritaire au Nord-Est de la République** F. 5402**Démocratique du Congo**SIKULI PALUKU Diocèse de Butembo-Beni  
Melchisédech (Mgr)Bruxelles  
07/07/2003

11 p.

Dans ce texte écrit pour la conférence de presse organisée par la CCAC/GLAN, le prélat lance un «cri de détresse des populations du nord-est de la RDC» devant l'indifférence nationale et internationale face au drame congolais. Il énumère quelques griefs de la population de l'Ituri: l'attitude de la MONUC est perçue comme une «complicité» ou une «impuissance non avouée»; la limitation dans l'espace et le temps de la Force multinationale en Ituri ne peut rien résoudre; «la communauté internationale est bloquée par le lourd héritage du génocide rwandais» et n'exerce aucune pression sur le Rwanda. Pour la population, le comportement barbare de toutes les armées en présence pose avec acuité le problème de la formation d'une «armée républicaine»; la majorité des acteurs politiques congolais ne sont préoccupés que par le partage du pouvoir et non la fin de la guerre. Pour l'évêque, la reconstruction du pays ne pourra se faire que moyennant la lutte contre la corruption et l'impunité, la mise en place de mécanismes de contrôle du pouvoir et une gestion transparente.

**Après la bataille de Bulonge: la vie dans le groupements de** F. 5397**Mulamba et Kaniola en territoire de Walungu**

MESEP

Bukavu 11/07/2003 10 p.

Bulonge est une localité située à 66 Km sur la route Bukavu-Shabunda. De 1994 à 1996, elle a hébergé les camps des ex-Forces armées rwandaises, des Interahamwe et des autres réfugiés rwandais. De 1996 à nos jours, Bulonge a été successivement occupée par l'APR, les Maï-Maï, le RCD et les Mudundu 40. Le 4 juin 2003, une bataille y a opposé les Maï-Maï du commandant Padiri aux militaires du RCD qui en contrôlent actuellement une grande partie. Les militaires du RCD se comportent comme en territoire conquis en soumettant la population à l'arbitraire. Selon le MESEP, «il n'y a aucun doute que les femmes des militaires du RCD (qui sont autour

des lignes de front) incitent leurs maris aux pillages» du fait que ceux-ci ne sont pas payés.

**Pacification: quand deux frères ennemis acceptent encore de vivre ensemble** F. 5413

Commission Diocésaine Justice et Paix/Kasongo Kasongo 22/06/2003 5 p.

Le 22 juin 2003 à Salamabila (Sud-Kivu), s'est tenue, loin des médiations internationales, la signature d'un Protocole d'Accord pour une paix durable entre les Babembe et les Babuyu en territoire de Fizi. Cet accord, «exemplaire», est le résultat de tout un «processus de paix au niveau de la base». Les deux frères ennemis se sont engagés au respect des limites administratives de deux entités, à la libre circulation des personnes et de leurs biens entre les deux secteurs et à des contacts réguliers pour assurer le suivi. Ce protocole a connu «la prestation effective du serment traditionnel de se badigeonner du sang d'une chèvre avec des paroles de ne plus verser le sang humain de l'autre».

**Rapport final de l'action "Prévention de la torture et lutte contre l'impunité" du 5 mars au 27 juin 2003** F. 5399

ESANGANYA ACAT - RDC Kisangani 24/06/2003 15 p.  
WANGI Pierre

Du 5 mars au 27 juin 2003, l'organisation Action des chrétiens pour l'abolition de la torture en RDC (ACAT-RDC) a mis sur pied un programme de «Prévention de la Torture et Lutte Contre l'Impunité». A travers ce programme, ACAT-RDC s'est fixée comme objectifs la lutte contre la torture sous toutes ses formes et contre la peine de mort ; l'intervention auprès des gouvernants et d'autres responsables politiques ou religieux en faveur des victimes de la torture ; l'organisation de manifestations et de colloques relatifs à la torture ; la conception de méthodes et de stratégies pour la prévention et l'éradication de la torture ainsi que la réhabilitation des victimes. Durant son action, ACAT-RDC a rencontré des difficultés d'ordre socio-politique (opposition des autorités locales), financier et «technico-pédagogique» (manque d'ordinateurs, de moyens de déplacement et de communication).

**Conférence sur le Kivu** F. 5410

Université d'Anvers Anvers 04/07/2003 8 p.

L'Université d'Anvers (UIA) a organisé les 3 et 4 juillet 2003 une conférence réunissant «l'éventail des sensibilités du Kivu, afin d'étudier, dans un cadre universitaire, les contours d'une solution éventuelle». Il s'agissait d'une tentative de mise en commun d'idées et d'initiatives pouvant contribuer à «mesurer le degré de consensus des ressortissants du Kivu sur les grands problèmes contemporains, ainsi que leur capacité de les résoudre». Ce bref pré-rapport restitue les grandes lignes des acquis de cette conférence ainsi que ses recommandations.

**Droits de l'Homme  
RDC: Rapport 2003**

Amnesty International Paris 15/03/2003 F. 5394 6 p.

Malgré la signature d'accords de paix par bon nombre des acteurs du conflit, plusieurs régions de la RDC ont continué en 2002 d'être le théâtre d'affrontements. Les pays voisins ont retiré une grande partie de leurs troupes au cours de la seconde moitié de l'année, mais les combats impliquant les groupes armés et les milices ont redoublé d'intensité dans l'est et le nord-est du pays. Les populations, accablées par la faim, victimes de fréquentes violations des droits humains commises aussi bien par les forces gouvernementales que par les groupes d'opposition armés et les troupes étrangères, ont continué d'endurer des souffrances considérables. Parmi les atteintes aux droits humains figurent les assassinats de civils non armés, les tortures, les viols et la répression de l'opposition politique.

**Rapport trimestriel (avril-juin 2003) sur la situation des droits de l'homme à Uvira-Fizi/ Sud-Kivu/ RDC** F. 5412

CEADHO

Uvira 04/07/2003 16 p.

Au cours des mois d'avril à juin 2003 «les seigneurs de la guerre» ont organisé «la plus grave répression sanglante de l'histoire de la Province et de la RDC en général». Plusieurs personnes ont été sommairement abattues, d'autres battues à mort, tandis que des milliers d'autres encore étaient appréhendées et entassées dans les lieux de détention. Des personnes sont mortes suite à des tortures ou à des mauvais traitements. Selon le CEADHO, dans les territoires d'Uvira et de Fizi «tout semble permis».

**Enseignement**

**Devenir médecin en République Démocratique du Congo. Trajectoire socioprofessionnelle des diplômés en médecine de l'Université de Lubumbashi** F. 5391

RUBBERS  
Benjamin

CEDAF

Tervuren  
08/07/2003

130 p.

Par des entretiens avec des médecins diplômés de l'Université de Lubumbashi (UNILU) en 1997 et 1998, l'auteur tente de comprendre les motivations des Congolais, qui de plus en plus nombreux, cherchent à embrasser la carrière médicale dans un pays qui souffre d'un environnement économique déprimé. Six domaines forment la trame de son livre: le financement des études; les motivations pour le choix de cette carrière; la socialisation des étudiants au monde professionnel de la médecine; les opportunités proposées sur le marché du travail médical et la chance de les saisir; les conditions de négociation de leur trajectoire professionnelle par les jeunes médecins; la considération de leur situation de travail par les généralistes et la manière de construire leur désir de mobilité professionnelle. L'auteur arrive à la conclusion que malgré le tableau noir dépeint par les médecins interrogés, «une lueur d'espoir rend le présent un peu plus acceptable».

(A commander à : [lore.van.de.broeck@africamuseum.be](mailto:lore.van.de.broeck@africamuseum.be))

**Justice**

**Communications reçues par le Bureau du Procureur de la CPI**

F. 5411

CPI

La Haye  
16/07/2003

4 p.

Depuis juillet 2002, le Bureau du Procureur de la Cour Pénale internationale (CPI) a reçu 499 communications provenant de 66 pays. Le Bureau a identifié la situation en Ituri comme étant le cas le plus urgent à suivre. Il ajoute que "de nombreux rapports indiquent qu'il existe des liens entre les activités de compagnies africaines, européennes et du Moyen-Orient et les atrocités commises en RDC". Pour rappel, la CPI peut exercer sa compétence pour des crimes (génocide, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre) commis à partir du 1er juillet 2002. Sa compétence peut être déclenchée si une situation est déférée par le Conseil de Sécurité, par un Etat Partie ou - comme c'est le cas pour l'Ituri - par le Procureur lui-même.

### **Société civile**

#### **RD-Congo: halte aux ONG bidon!**

NAMUJIMBO Deo  
et LUMISA BWITI  
G.

InfoSud-Syfia

Montpellier  
08/07/2003

F. 5414

2 p.

En 2002, près de 4758 ONG étaient répertoriées en RDC. A elle seule, la Province du Sud-Kivu comptait 347 ONG. La raison principale de la multiplication effrénée des ONG remonte à l'époque de la rupture de la coopération de l'ex-Zaïre avec ses partenaires extérieurs (durant 10 ans) lorsque l'aide financière était accordée à titre humanitaire par le canal des ONG. On a vu ainsi se créer, parfois avec la complicité des ONG internationales (promesses de financements), des «ONG bidon», des «ONG fictives ou créées de toutes pièces, sans impact réel sur le terrain». Cette multiplication a eu un impact très négatif: «les nombreuses associations fictives décrédibilisent celles qui font bien leur travail». Pire, «la désinformation entretenue par ces ONG 'alimentaires' font parfois courir des risques aux populations». (A commander à : [contact@syfia.com](mailto:contact@syfia.com))

#### **La Société civile congolaise : état des lieux et perspectives**

HAMULI K. B.  
et autres

Consortium du 6 novembre

Bruxelles  
01/07/2003

F. xxxx

xxx p.

Comme l'indique le sous-titre, le livre dresse l'état des lieux et les perspectives de la société civile congolaise. Il montre les grands obstacles qui menacent la qualité de travail de cette société civile et sa cohésion. Il est corédigé par Hamuli Kabarhuza Baudouin, Mushi Mugomo Ferdinand et Yambayamba Shuku Norbert. (A commander à : [colophon@online.be](mailto:colophon@online.be))

## **RWANDA**

### **Droits de l'Homme**

#### **Rwanda: Rapport 2003**

Amnesty International Paris 15/03/2003

F. 5395

6 p

Selon Amnesty International (AI), l'année 2002 a été caractérisée par des "disparitions", des arrestations arbitraires, des mises en détention illégales, des actes de torture et des mauvais traitements contre des détenus. À la fin de l'année on comptait quelque 112.000 personnes en détention dont environ 100.000 «soupçonnées d'avoir pris part au génocide». Nombre de détenus étaient incarcérés depuis longtemps sans inculpation ni jugement, dans des «conditions s'apparentant à

une forme de traitement cruel, inhumain ou dégradant». Toujours selon AI, nombre d'auteurs de violations des droits humains commises aussi bien au Rwanda que dans l'est de la RDC ont continué à jouir de l'impunité. Les graves atteintes aux droits humains perpétrées par des membres des forces de sécurité de l'État étaient généralement passées sous silence. Par contre, plusieurs personnes ont été arrêtées en raison de leurs liens présumés avec des personnalités de l'opposition.

### **Les Eglises**

**Abayobozi ba Kiliziya Gatolika mu Rwanda batitonze yagira F. 5431  
ingorane mu myaka itaha ! (L'Eglise catholique du Rwanda  
pourrait connaître des difficultés dans l'avenir si les évêques  
manquent de perspicacité)**

RUTINDUKA Kinyamateka N° 1625 Kigali 15/05/2003 3 p.  
Laurent

Selon l'auteur, les missionnaires ont beaucoup œuvré pour le Rwanda, notamment dans les domaines de l'enseignement et dans le bien-être socio-économique. Mais ils n'ont pas légué à leurs successeurs rwandais les moyens d'une bonne gestion économique des diocèses et des paroisses, ni même l'art de conduire les hommes, spécialement dans le Rwanda d'aujourd'hui. Les hommes d'Eglise rwandais vivent dans un luxe qui dépasse leurs conditions de vie réelles. Il est également incompréhensible que les évêques gardent le silence devant des attitudes de désobéissance notoire de certains prêtres et ne font rien pour ramener dans le droit chemin ceux qui s'en écartent. (En kinyarwanda. Uniquement sur papier)

### **Politique**

**Débats des députés sur le rapport de la Commission F. 5406  
parlementaire de contrôle sur les divisions au sein du parti MDR**

Assemblée Nationale Kigali 14/04/2003 13 p.

Il s'agit d'un compte-rendu détaillé de la réunion de l'Assemblée nationale qui a abouti à la demande de dissolution du MDR. La Commission parlementaire de contrôle était composée de députés de sept partis politiques à raison d'un député par parti. Sur 59 députés présents, le vote a donné les résultats suivants : 42 pour, 14 contre, 1 abstention et 2 voix nulles.

**Campagne pour les présidentielles: les jeux sont faits d'avance F. 5429**

KABAYIZA Kinyamateka N° 1625 Kigali 15/07/2003 2 p.  
Eustache

Selon l'auteur, l'issue du scrutin présidentiel du 25 août 2003 sera sans surprise, le candidat Paul Kagame devant l'emporter haut la main. «En s'alignant sur le candidat du FPR bien avant sa propre désignation par son parti, les partis PSD, PL, PDI et PSR ont choisi de rester à l'ombre ou sous le parapluie du FPR au lieu de souligner leur spécificité». Ce faisant, ils ont montré «le caractère limité de leurs ambitions et rendu ainsi impensable un véritable débat sur les problèmes de l'heure». Par ailleurs, «la vigueur» avec laquelle les médias officiels et les autorités de base ont fustigé les premières déclarations des candidats indépendants et le black-out des dits médias sur les activités des «opposants» à Paul Kagame laissent

présager «une courte campagne électorale sans relief». A vaincre sans péril, le FPR triomphera sans gloire, conclut l'auteur. (Uniquement sur papier)

**Wake Up! Some policy proposals for the international community in Rwanda** F. 5393

UVIN Peter

Providence  
15/06/2003

5 p.

Pour l'auteur, le processus actuel au Rwanda n'est pas celui d'une démocratisation mais d'un Etat de plus en plus totalitaire. La communauté internationale doit forcer le changement au Rwanda, dit-il, tout en estimant qu'un refus de financer le processus électoral risquerait de se révéler contre-productif. Il ajoute que la démocratie multipartite n'est pas la solution aux problèmes du Rwanda, mais bien l'établissement d'un Etat de droit à tous les niveaux. A commencer par la fin immédiate des disparitions et l'élargissement de l'espace alloué à la société civile. (En anglais)

**Rwanda. HIPC : Contradictions Restrain Development**

F. 5435

Economic Commission on Addis-Abeba  
Africa 30/07/2003

28 p.

Dans ce chapitre inclus dans son rapport 2003 sur l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies note que la croissance du Rwanda a augmenté de 9,9% en 2002. Ce chiffre s'explique notamment par les excellentes conditions climatiques, qui ont dopé l'agriculture, et par les nouvelles constructions. Mais globalement, l'économie reste peu diversifiée et les secteurs non agricoles limités. Le coût de la démobilisation des troupes de retour de RDC a fait monter le déficit fiscal jusqu'à 11% en 2002, un chiffre qui devrait rester identique en 2003. Le Rwanda est aujourd'hui engagé dans un plan intitulé "Vision 2020" dont l'objectif ultime est la réduction de la pauvreté. A moyen terme toutefois, les dépenses nécessaires pour couvrir la Stratégie de réduction de la pauvreté du Rwanda et la reconstruction post-génocide risquent de le mettre en porte-à-faux avec son statut de pays pauvre très endetté (PTE ou, en anglais, HIPC). (En anglais. Egalement disponible sur [www.uneca.org](http://www.uneca.org).)

## BURUNDI

### Droits de l'Homme

**Burundi: Rapport 2003**

F. 5394

Amnesty International Paris 15/03/2003

6 p.

Selon Amnesty International (AI), en l'an 2002, la guerre a poursuivi ses ravages dans l'ensemble du pays pendant la plus grande partie de l'année. Le nombre des atteintes aux droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires de civils non armés par les forces gouvernementales, a augmenté de façon alarmante. Les groupes armés se sont livrés à des exactions sur une grande échelle contre la population civile en se rendant notamment coupables d'homicides illégaux. Toutes les parties en présence ont commis des actes de pillage et de destruction. Des arrestations à caractère politique, des interpellations arbitraires, des actes de torture et des «disparitions» imputables aux forces de sécurité ont été signalés. Des milliers de personnes ont été maintenues en détention préventive prolongée. Les personnes

déplacées se comptaient par centaines de milliers et certaines ne bénéficiaient d'aucune aide humanitaire, tandis que des milliers d'autres ont fui vers les pays voisins.

## **Enseignement**

### **Le matériel didactique dans les écoles du Burundi: un énorme défi F. 5401 pour l'éducation**

International Alert Londres 31/03/2003 10 p.

Il s'agit d'un rapport d'une recherche menée dans 36 écoles publiques et communales (18 du primaire et 18 du secondaire) représentatives des différents types d'établissements scolaires existant au Burundi. Il montre que «la crise du système éducatif est sans aucun doute l'une des expressions les plus dramatiques de l'état déplorable» dans lequel a plongé le pays depuis le début du conflit en 1993. Selon ce rapport, l'insuffisance en livres est généralisée. La situation dans le secondaire est plus dramatique que dans le primaire. «Aucune école ne bénéficie du minimum prescrit d'un livre pour deux élèves et d'un livre pour enseignant et par matière». Des enseignants préparent leurs cours en empruntant des manuels à d'autres écoles, d'autres en empruntant des cahiers des élèves des années antérieures. (Uniquement sur papier)

## **Société civile**

Mémoire de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale au F. 5417

Président de la République

SEBUDANDI

OAG

Bujumbura

6 p.

Christophe

21/07/2003

L'Observatoire de l'Action gouvernementale (OAG) interpelle le président Domitien Ndayizeye sur la mise en pratique des promesses faites lors de son discours-programme du 30 avril 2003. Ainsi, il avait promis de faire respecter le droit et d'entamer le dialogue avec ceux qui ne partagent pas ses opinions. Sur le plan sécuritaire, il s'est engagé à mettre rapidement en application les accords de cessez-le-feu signés les 7 octobre et 2 décembre 2002. Sur le plan social, le président Ndayizeye a affirmé que sa première préoccupation serait le domaine de l'éducation qui est entré dans une phase critique depuis 2002. Dans le domaine économique, le président a promis de gérer de façon transparente, de sévir contre les malversations et d'aider les personnes à faible revenu à avoir accès aux soins de santé. Plus de deux mois après son entrée en fonction, l'OAG n'observe aucune avancée qui augure que les promesses seront tenues. Elle assiste au contraire sur le plan socio-politique à «l'absence de conditions minima de confiance, d'unité et de sérénité qui risquent de conduire le pays vers un nouveau mauvais départ».

---